



فayoum.

جامعة الفيوم
Fayoum University
Faculté de Pédagogie.

Département de Curricula & de Méthodologies.

Section de la Didactique de FLÉ.

**Développer les Programmes d'Enseignement / Apprentissage de
FLÉ à la lueur des Apports Sous-jacents de l'Économie de la
Connaissance et des outils de TICE.**

Édité et préparé par

Dr. Abdel Nasser Chérif Mohammed

Prof-adjoint de la didactique de FLÉ

Faculté de pédagogie – Université du Fayoum.

Le Caire 2017.

**Développer les Programmes d'Enseignement / Apprentissage de
FLÉ à la lueur des Apports Sous-jacents de l'Économie de la
Connaissance et des outils de TICE.**

Dr. Abdel Nasser Chérif Mohammed.

Prof–adjoint de la Didactique de FLÉ.

Tout d'abord, on doit développer les programmes de FLÉ de façon permanente et continue à la lueur des apports sous-jacents des économies de savoirs et des outils de TICE. On doit premièrement préciser ce qu'on désigne par les concepts de l'économie de la connaissance et des outils sous-jacents des technologies de l'information et de la communication pour l'Enseignement / Apprentissage des langues (TICE), est-ce possible comme ont montré les partisans de ce courant tels que Przemslaw Wolski que ce développement numérique et informatique se dirigerait vers le remplacement du personnel du maître humain par la machine, et comment pourrait-on profiter d'un tel progrès technologique dans le développement du processus éducatif.

Pour bien développer les cursus de FLÉ, on doit comprendre ce qu'on désigne par le terme de «cursus». Le terme selon Mohamed Miled (Mohamed Miled, 2005) signifie la conception, la programmation des activités d'enseignement / apprentissage selon un parcours éducatif. Cette organisation doit regrouper l'énoncé des finalités, les contenus, les activités et les démarches d'enseignement/ apprentissage, les procédés d'évaluation d'acquis d'apprentissage. Le cursus selon la définition adoptée par Jean–Claude Beacco et ses collaborateurs (Beacco J.–C., et al., 2010), est comme un dispositif permettant d'organiser l'apprentissage.

D'après ces méthodologues tels que Jean–Claude Beacco, et Mohamed Miled, le développement d'un cursus doit couvrir ses

différentes composantes; on développe les finalités, le contenu, les activités, les stratégies d'enseignement / apprentissage, et les procédés d'évaluation.

D'après Leila Melbouci et Hakima Souki (Leila Melbouci et Hakima Souki, 2014) l'économie de la connaissance est une discipline récente ayant une existence ancienne. L'intérêt que lui portent les théoriciens s'est imposé suite aux changements des facteurs qui déterminent la performance et la compétitivité et s'orientent davantage vers l'immatériel.

Idriss J., Aberkane (Aberkane I.,- J., 2015) Imaginez une économie dont la ressource principale est infinie. Imaginez une économie dotée d'une justice intrinsèque, une économie qui facilite et récompense le partage, une économie où le chômeur a davantage de pouvoir d'achat que le salarié, une économie où 1 et 1 font 3, une économie dans laquelle tout le monde naît avec du pouvoir d'achat et où, enfin, le pouvoir d'achat ne dépend que de vous-même.

En ce qui concerne les TICE (Technologies de l'Information et de la Communication pour l'Enseignement). Elles ont vu leur naissance peu après la distribution des moyens des TIC (Technologie de l'information et de la communication) et peu à peu on a commencé à les inclure dans le secteur pédagogique et plus précisément dans le domaine l'enseignement. La définition présentée du concept de (TICE) qu'on a inspiré de la part du Service TICE de l'Université de Nice Sophia Antipolis comme a cité George Mauricio Molina (Mauricio Molina G., 2009) dans son étude intitulée «Les TICE et le développement de l'autonomie de l'apprenant de FLÉ : le cas d'une

université publique colombienne ». Selon ce chercheur dans son étude les TICE a signifié «Technologies de l'Information et de la Communication pour l'Enseignement» et ces moyens font référence à l'ensemble des outils et logiciels informatiques et multimédia (textes et images fixes ou animés, sons, vidéos...etc.) qui peuvent être intégrés dans un dispositif d'enseignement partiellement ou complètement à distance ou plus simplement dans un cours en salle de cours.

Une autre définition plus panoramique nous est donnée par Bouillon et Bourdin (2005) et cité par Molina (Mauricio Molina G., 2009 : P. 25). Selon eux : Les TICE (technologies de l'information et de la communication pour l'éducation) peuvent être considérées comme « toute application informatique, participant au fonctionnement d'une formation, et à la transmission et à la mise en commun des connaissances» Cela inclut «les services et applications informatiques utilisant la technologie du réseau de l'Internet à des fins d'enseignement » ainsi que les «dispositifs intégrés (dits plateformes, environnement pédagogiques) disponibles à partir de serveurs» donnant par exemple accès à des applications de type visioconférences, audioconférences, chat, production, édition et stockage d'informations pédagogiques et bien sûr courrier électronique.

Bref, on peut recommander que :-

- A) Concevoir des blogues différents par les encadreurs de FLÉ dans des matières linguistiques spécialisées notamment dans celle de la morphologie, celle de la syntaxe, celle de la

sémantique, celle de la phonétique, et celle de la grammaire aidant les apprenants / apprenantes de FLÉ à développer leurs propres compétences langagières et à s'informer en FLÉ n'importe où et n'importe quand. Ces blogues spécialisés constituent sans aucun doute des banques de savoirs dont on a vraiment besoin dans l'ère de l'informatique.

- B) Esquisser des sites nombreux d'appui linguistique dans le domaine de la didactique de FLÉ. On peut pousser les futurs enseignants ou bien les apprenants dans les département de FLÉ à dessiner de tels sites afin d'échanger les informations et les savoirs concernant les différentes compétences langagières en FLÉ; les compétences de la compréhension orale et écrite, celles de la production orale et écrite, et celles de l'aspect culturel avec d'autres apprenants dans les autres pays francophones afin de devenir des apprenants autonomes et afin de créer des environnements authentiques et bruts de l'apprentissage.
- C) Pousser et entraîner les encadreurs de bâtir des plateformes à finalités pédagogiques sur lesquelles ils ont à mettre des informations et des savoirs langagiers. Ces plateformes attirent directement l'attention de leurs apprenants / apprenantes et de faciliter le processus de la didactique de toutes les compétences pour de tels apprenants / apprenantes. On doit également encourager non seulement ces apprenants / apprenantes à fréquenter de telles plateformes mais également à dessiner leurs propres plateformes.

- D) Exploiter les sites authentiques tels que le RFI, TV5, TFI ...etc. dans les classes de langue française. Pousser les encadreurs de FLÉ d'employer ces sites authentiques pour développer les compétences langagières notamment celles de l'écoute, celles de la compréhension orale, celles de l'expression orale, celle de la parole et celle du discours spontané en français. Ces sites authentiques constituent des environnements authentiques et réels d'apprentissage où on présente des situations de la vie quotidienne.
- E) Inciter les enseignants et les encadreurs à concevoir des forums de discussions pour donner l'occasion aux apprenants / apprenantes de discuter leurs troubles et leurs difficultés linguistiques avec eux et avec leurs pairs et de trouver des solutions aux problèmes qu'ils affrontent de façon quotidienne.
- F) Pousser les enseignants au même titre les apprenants à faire des courriels ou des mèls électroniques aidant à échanger les différents savoirs en FLÉ pour ce qui concerne les différentes compétences de la langue (écoute, parole, lecture et écriture). Ces courriels sont employés comme moyens de correspondance avec d'autres apprenants / apprenantes de FLÉ dans d'autres endroits francophones où ils développent facilement leurs propres compétences langagières.
- G) Pousser les maîtres-enseignants et les encadreurs de FLÉ de mettre les sites de visioconférence tels que (*Skype, Yahoo Messenger, Windows Live Messenger...etc.*) à la disposition de

la didactique des compétences de FLÉ notamment celles de la parole et celle de l'écriture chez leurs apprenants / apprenantes. On doit entraîner les apprenants / apprenantes à utiliser ces sites déjà mentionnés pour développer leurs propres habiletés avec leurs pairs d'autres pays et d'autres endroits francophones et cela est profitable pour favoriser leur niveau d'apprentissage en FLÉ.

- H) Encourager les maîtres enseignants et les encadreurs de FLÉ de consulter au fur et à mesure les sites d'appui linguistiques et les sites spécialisés d'Internet lors de la préparation de leurs cours. Aussi on doit encourager les apprenants / apprenantes de fréquenter ces mêmes sites pour les consulter aux moments d'envisager des problèmes et des lacunes langagiers dans telle ou telle matière française.

Ressources.

- 1) **Aberkane I., – J., (2015).** Économie de la connaissance, fondation pour l'innovation politique, disponible sur www.fondapol.org.
- 2) **Beacco J.–C., et al., (2010).** Guide pour le développement et la mise en œuvre de curriculum pour une éducation plurilingue et interculturel, document préparé pour le forum politique, *le rôle des compétences linguistiques et interculturelles*, Genève, Suisse.
- 3) **Boiron M., et al., (2014).** Guide des applications pour tablettes en cours de français, PUG, Grenoble.

- 4) **Bouchez (2014)**. Autour de « l'économie du savoir » : ses composantes, ses dynamiques et ses enjeux », *Savoirs*, No. 34, Paris, PP. 9-45.
- 5) **Caspar (2014)**. *Éditorial. Times are changing...*, *Savoirs*, No. 34, Paris, PP. 7-8.
- 6) **Ciekanski M., (2014)**. Accompagner l'apprentissage des langues à l'heure du numérique : Évolution des problématiques et diversité des pratiques, *Alsic*, No. P, Vol. 17. Disponible sur <http://alsic.revues.org/2762> .
- 7) **Demaizière F., et Grosbois M., (2014)**. Numérique et enseignement / apprentissage des langues en Lansad : Quand, Comment, Pourquoi ?, *Alsic*, No. P, Vol. 17. Disponible sur <http://goo.gl/LAKxmM>.
- 8) **Foray D., (2001)**. L'économie de la connaissance , *La Découverte, Repères*, No. 302, Paris.
- 9) **Hassane Chekroun, (2015)**. L'impact des (TICE) dans la motivation et la réussite scolaire chez les apprenants en cycle secondaire, Mémoire de Magistère, Faculté des lettres et des langues, Université d'Abou-Bakr Belkaïd, Algérie.
- 10) **Leila Melbouci et Hakima Souki, (2014)**. Les fondements de l'économie de la connaissance: l'approche basée sur les compétences (ABC), *REVUE DIRASSAT IQTISSADIYA*, No.1, PP. 5 – 24.

- 11) **Mangenot, F. (2008).** *Apprentissages collectifs assistés par ordinateur : Ingénierie de la formation à distance via Internet.* Grenoble : CNED et Université Stendhal – Grenoble 3.
- 12) **Mangenot, F. & Louveau, E. (2006).** *Internet et la classe de langue.* Paris : CLE International.
- 13) **Mauricio Molina G. (2009).** Les (TICE) et le développement de l'autonomie de l'apprenant de FLÉ : le cas d'une université publique colombienne, Mémoire de magistère, Université de Standhal – Grenoble 3.
- 14) **Mohammed Miled (2005).** Un cadre conceptuel pour l'élaboration d'un curriculum selon l'approche par les compétences, *La refonte de la pédagogie en Algérie, Défis et enjeux d'une société en mutation*, UNESCO–ONPS, Alger, PP. 125–136.
- 15) **Montuori, C. (2005).** Apprendre à savoir ou savoir apprendre : L'usage des outils informatiques serait-il un incubateur de l'autonomie ? *Mélanges CRAPEL*, n° 28.
- 16) **Morelli, P. (2007).** Blogs et médias, quels rapports aujourd'hui : essai de typologie. Dans *Enjeux et usages des Technologies de l'information et de la communication. Médias et diffusion de l'information : vers une société ouverte.* Athènes : EUTIC (Enjeux et usages des Technologies de l'information et de la communication).
- 17) **Nissen, E. (2007).** *Quelles aides les formations hybrides en langues proposent-elles à l'apprenant pour favoriser son*

autonomie ? Revue ALSIC, Volume 10, numéro 1, 2007 article mis en ligne en novembre 2007 pp. 129–144.

- 18) **Viginier (2002).** *La France dans l'économie du savoir pour une dynamique collective*, Paris